



# DISTRICT DE L'EURE DE FOOTBALL

## COMITE DE DIRECTION

### Procès-verbal N°11

Réunion du mardi 05 novembre 2024 à 19h00  
Au siège du District

**Président :** *M. Marc ROUTIER*

**Membres participants :**

*Mmes Sabrina CHARPENTIER – Nathalie YVELAIN - Karine PAIS – Aurélie BADIER – Laëticia MOTTE.  
Mrs Daniel RESSE – Bruno FARINA - Johnny DELHOME - Patrice LECHER – Radhouane M'BAREK - Pascal  
LEBRET - Eric MOERMAN – Frédéric GRESSENT – Charles-Henri RAMARQUES - Jean-François MERIEUX  
- Arnaud SABLIERE - Emmanuel AUBERT.*

**Assistent à la réunion :**

*M. Jacques FECIL, Président de la CDA.  
M. Sauveur CUCURULO, Conseiller du Président.  
M. Jean-Pierre LEVAVASSEUR, Conseiller du Secrétaire général.*

**Absents excusés :**

*M. Patrick GOSSE, membre du Comité de Direction.  
M. Henri HAIRON, Secrétaire honoraire du DEF.  
M. Jean Luc GIFFARD.*

### **1. Adoption des PV du Comité de Direction :**

- PV n° 07 du 17/09/2024, publié le 26/09/2024
- PV n° 08 du 27/09/2024, publié le 27/09/2024
- PV n° 09 du 08/10/2024, publié le 09/10/2024
- PV n° 10 du 29/10/2024, publié le 29/10/2024

Les PV sont adoptés à l'unanimité.

## 2. Condoléances /Soutien/Félicitations :

### Condoléances :

- A Kader SIRAT, membre des commissions Label et Discipline, pour le décès de sa maman.

### Soutien :

- A Gabin LEMIERE, jeune joueur du pôle espoir de la Ligue de Normandie atteint d'une leucémie.
- A Patrick GOSSE, à la suite de son petit accident de bricolage.

### Félicitations :

- A Karine PAIS, candidate au poste de déléguée représentante de la Ligue auprès de l'assemblée fédérale.
- A Henri HAIRON, pour sa Plaque Fédérale (plus haute distinction de la FFF).
- A Daniel RESSE, Médaille d'or de la FFF.
- A Sylvie SANSON, membre de différentes commissions du DEF pour sa médaille d'argent de la Fédération Française de Football.
- A Arnaud SABLIERE, pour sa médaille de Ligue de Normandie.
- Au club du FC Serquigny Nassandres pour sa brillante qualification pour le 7<sup>ème</sup> tour de la coupe de France et qui recevra Guingamp (Ligue 2 le samedi 16 novembre à Lisieux).
- Au club d'Evreux FC27, pour sa brillante qualification pour les 32<sup>ème</sup> de finale de la Coupe de France Féminine et dont on connaîtra le tirage demain.
- A Samuel GREMONT, président de l'UNAF 27, élu en tant que représentant des présidents de section au Conseil National de l'UNAF.

## 3. Informations - Le mot du président :

« C'est le 1<sup>er</sup> Comité de Direction de notre nouvelle équipe et je voudrais d'abord tous vous remercier pour l'énergie déployée par l'ensemble d'entre vous dans la constitution du nouveau bureau et dans l'organisation des pôles et des commissions qui sont des exercices difficiles. Nous avons prévu de valider ce soir la **constitution des commissions** mais nous allons devoir décaler cette mise en place au mercredi 18/12/24 à 19h, les futures commissions prenant leur fonction au 01/01/2025.

Ces nouvelles organisations et ces créations des pôles et des commissions, sont des tournants majeurs pour notre football eurois. Notre rôle, pour cette nouvelle mandature, va être d'adapter l'organisation de notre district à l'évolution de notre football, à la demande légitime et toujours plus importante de nos clubs, à la prise en compte des besoins de notre société et enfin à l'évolution du nombre de salariés du district, passée de 4 à 7 au cours de la mandature précédente. Tant au niveau de l'organisation du district, que vis-à-vis de nos clubs, des adaptations de l'organisation sont prévues et nous évoquerons ces deux points un peu plus tard au cours de ce Comité de Direction.

Je voudrais aussi revenir sur la soirée des Trophées du 18 Octobre dernier à Beaumont pour remercier celles et ceux qui y ont participé mais aussi et surtout l'ensemble des personnes qui ont contribué à sa

réussite qu'ils soient élus ou salariés, merci à tous pour cette belle soirée. Merci à la mairie de Beaumont le Roger, merci également à nos partenaires de leur participation.

On peut dire que ce fût une très belle réussite et le plus important est que nous ayons su récompenser celles et ceux qui le méritaient avec en premier lieu les bénévoles des clubs et du district. Je pense que nous n'avons oublié personne : les bénévoles, je l'ai dit, les clubs, les éducateurs, les arbitres récompensés en grand nombre, les filles, les garçons, les « cartons verts » nous permettant de mettre en valeur les bonnes actions et enfin les partenaires qui aident le district. Nos partenaires sont, certainement à cause de leurs emplois du temps parfois très chargés, les personnes les plus difficiles à mobiliser, mais même en leur absence, ils ont tous été présentés aux représentants des clubs venus nombreux. En revanche nous avons pu noter une présence très importante des récipiendaires ce qui signifie que le fait de faire cette remise au milieu du département, semble satisfaire les clubs et leurs licenciés.

Point sur l'opération « [Octobre Rose](#) »

2 actions majeures ont été entreprises sous la houlette de la commission Féminine :

- Dans le cadre du développement des nouvelles pratiques : Une intervention fit- foot le 19 Octobre sur les plateaux U11F afin d'y associer les parents et une remise de pin's « Octobre Rose » pour tous les participants.
- Puis, comme nous l'avions fait la saison passée, le don de 5€ par le District, à l'association de « lutte contre le Cancer » pour chaque but marqué au cours du week-end des 12 et 13 Octobre pour un total de 169 buts, des seniors jusqu'aux U13F en passant par le futsal pour un total de don de **845€**. Une remise officielle sera programmée.

Je voulais également vous faire un point sur l'avancement de l'opération de recrutement des [services civiques](#) par le District, pour les clubs n'ayant encore jamais mis en place ce dispositif de recrutement de volontaires.

C'est un dispositif que nous expérimentons, notamment concernant les nombreuses formations que nous mettons en place et grâce au travail de Victor, Fred et Gladys, nous sommes, depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2024, à bientôt 14 services civiques en contrat tripartite Jeune – club – District.

La répartition est la suivante :

- 9 déjà en place :
  - o US Barroise
  - o US Etrepagny
  - o Fusion Charentonne St Aubin
  - o Hercules Futsal
  - o Evreux FC27 (2)
  - o AS Manneville St Mards
  - o NFC Navarre
  - o FC Eure Madrie Seine
- 2 en place depuis le 01/11/24 :
  - o AS Vesly : (2)
- 3 en cours de mise en place pour :
  - o CS Andelys
  - o US St Germain (2)

Une nouvelle journée de recrutement est prévue en décembre

On peut également dire que l'ensemble du dispositif (1 mois/1 formation) que nous avons prévu de mettre en place pour chaque volontaire est finalisé et planifié et que certaines formations ont déjà eu lieu.

Parmi les points à évoquer, je voulais vous faire part du fait que cette semaine, je vais participer avec des membres de la commission des Terrains, à trois inaugurations de terrains Foot5, à Pont Audemer lundi, à Routot demain et à Monfort vendredi. Cela portera à 7 le nombre de terrains Foot5 déjà inaugurés et nous serons au minimum à 10 à la fin 2024.

Dernier point de ce préambule, je voulais vous présenter un courrier de notre Fédération que nous pourrions envoyer à l'ensemble du football eurois, clubs, présidents, dirigeants, éducateurs, arbitres. Il fait suite à la campagne mondiale « **Agir contre le racisme** ».


**NO DISCRIMINATION** **FIFA**

## GESTE ANTIRACISME

**MISE EN ŒUVRE DE LA PROCÉDURE À TROIS ÉTAPES**

Après l'approbation unanime de toutes les associations membres lors du 74<sup>e</sup> Congrès de la FIFA à Bangkok, le geste antiracisme a été officiellement intégré à la procédure à trois étapes existante.

Les trois étapes présentées ci-après reprennent les éléments de base à appliquer en compétition et expliquent comment intégrer le geste antiracisme au protocole. Chaque étape peut être renforcée et étendue, en fonction de l'importance et des ressources de la compétition concernée.



### ÉTAPE 1 – INTERRUPTION DU MATCH

ARBITRE	JOUEUR / JOUEUSE	OFFICIEL (LE) DE MATCH
L'arbitre remarque un incident ou reçoit une indication en ce sens. Il ou elle effectue le geste antiracisme pour signaler l'incident.	Un joueur ou une joueuse victime de discrimination raciale effectue le geste antiracisme pour signaler l'incident à l'arbitre, son/sa capitaine ou un(e) officiel(le) d'équipe.	L'officiel(le) de match remarque un incident ou reçoit une indication en ce sens. Il ou elle indique à l'arbitre que le match doit être interrompu.
L'arbitre décide s'il est nécessaire d'interrompre le match ou non.	L'arbitre décide s'il est nécessaire d'interrompre le match ou non.	L'arbitre décide s'il est nécessaire d'interrompre le match ou non.

Une annonce est diffusée sur le site afin d'informer toutes les personnes présentes des raisons de l'interruption et de faire savoir que le match sera arrêté si les comportements racistes ne cessent pas.

↓

### ÉTAPE 2 – ARRÊT TEMPORAIRE DU MATCH

Si les comportements racistes se poursuivent après l'interruption, l'arbitre arrête temporairement le match et renvoie les deux équipes aux vestiaires.

Une annonce est diffusée sur le site afin d'informer toutes les personnes présentes des raisons de l'arrêt temporaire et de faire savoir que le match sera arrêté définitivement si les comportements racistes ne cessent pas.

↓

### ÉTAPE 3 – ARRÊT DÉFINITIF DU MATCH

Si les comportements racistes se poursuivent après l'arrêt temporaire, l'arbitre arrête définitivement le match. Cette décision doit être prise en consultation avec les autorités concernées et les experts compétents, et uniquement lorsque la sécurité de toutes et tous peut être assurée.

Le document sera envoyé aux clubs dans les prochains jours. »

#### 4. Point des licences

Le président fait un point de l'enregistrement des licences. 18335 licences au 25/10/24 pour 18783 à N-1 soit une baisse de 2,4%.

#### 5. Point des engagements seniors et jeunes :

Le secrétaire général fait un point des engagements sensiblement identiques à la saison passée.

- Point des engagements seniors et jeunes :

<b>Evolution des engagements en nombre d'équipes</b>			
	<b>2023/2024 (au 19/10/23)</b>	<b>2024/2025 (au 24/10/24)</b>	<b>2024-25 / 2023-24</b>
CHAMPIONNAT SENIORS MASCULIN	119	115	-3%
CRITERIUM DU MATIN	70	70	0%
CHAMPIONNAT U18	50	55	10%
CHAMPIONNAT U15	56	68	21%
CHAMPIONNAT U13	133	129	-3%
<b>SS/TOTAL</b>	<b>428</b>	<b>437</b>	<b>2%</b>
CHAMPIONNAT SENIORS FEMININ	18	20	11%
CHAMPIONNAT U18 F	8	9	13%
CHAMPIONNAT U15 F	16	13	-19%
CHAMPIONNAT U13 F	15	16	7%
<b>SS/TOTAL</b>	<b>57</b>	<b>58</b>	<b>2%</b>
PLATEAUX U11 G	156	162	4%
PLATEAUX U9 G	231	218	-6%
PLATEAUX U7 G	172	168	-2%
<b>SS/TOTAL</b>	<b>559</b>	<b>548</b>	<b>-2%</b>
PLATEAUX U11 F	27	27	0%
PLATEAUX U9 F	17	15	-12%
<b>SS/TOTAL</b>	<b>44</b>	<b>42</b>	<b>-5%</b>
CRITERIUM U18 G A 8	0	0	0%
CRITERIUM U15 G A 8	13	0	-100%
<b>SS/TOTAL</b>	<b>13</b>	<b>0</b>	<b>-100%</b>
CRITERIUM FUTSAL MASCULIN SENIORS	8	7	-13%
CRITERIUM FUTSAL FEMININ SENIORS	4	3	-25%
<b>SS/TOTAL</b>	<b>12</b>	<b>10</b>	<b>-17%</b>
	<b>1113</b>	<b>1095</b>	<b>-1,6%</b>

Le secrétaire général fait ensuite un point des repositionnements de matchs d'ici à fin décembre :

- Point des matchs remis et de l'avancement des championnats :

Match	Ancienne date	Nouvelle date
<b>Seniors Departemental 2 / Unique</b>	<b>Poule B</b>	<b>659</b>
28840789 51183.1 521578 St Marcel F 2 - 520907 As De Vesly 1	20/10/2024	15/12/2024 RP 14H30
<b>Seniors Departemental 3 / Unique</b>	<b>Groupe B</b>	<b>845</b>
28838703 50300.1 521578 St Marcel F 3 - 581461 Us Louviers 1	20/10/2024	15/12/2024 RP 12H30
<b>Seniors Departemental 3 / Unique</b>	<b>Groupe C</b>	<b>846</b>
28838806 50337.1 518278 Cs Ivry La Bataille 1 - 544932 Es Angerville Bpgv 1	13/10/2024	15/12/2024 RP 14H30
28838831 50362.1 517511 As Andresienne 2 - 518278 Cs Ivry La Bataille 1	20/10/2024	22/12/2024 RP 14H30
<b>Seniors Departemental 4 / Unique</b>	<b>Groupe A</b>	<b>848</b>
28838965 50430.1 501800 As Manneville S.Mars 2 - 537785 Fc St Maclou Boulev 1	20/10/2024	15/12/2024 RP 14H30
<b>Seniors Departemental 4 / Unique</b>	<b>Groupe B</b>	<b>849</b>
28841918 51244.1 547408 Cf La Chapelle 1 - 514465 Rc Malherbe Surville 1	20/10/2024	15/12/2024 RS 14H30
<b>Seniors Departemental 4 / Unique</b>	<b>Groupe C</b>	<b>850</b>
28839245 50536.1 501793 Cs Lyonsais 1 - 549775 Fc Ezy Sur Eure 1	13/10/2024	15/12/2024 RP 14H30
28839272 50563.1 518278 Cs Ivry La Bataille 2 - 525046 Us Fleury La Foret 1	20/10/2024	15/12/2024 RP 12H30
<b>U13 Departemental 1 / 1</b>	<b>Poule B</b>	<b>881</b>
29811640 52956.1 517078 Gasny-U.S. 1 - 553136 Roumois Nord Fc 1	19/10/2024	02/11/2024 RS 13H30
<b>U13 Departemental 3 / 1</b>	<b>Groupe A</b>	<b>856</b>
29811697 53002.1 553136 Roumois Nord Fc 2 - 590135 Thiberville Groupeme 2	19/10/2024	06/11/2024 RJ 16H
<b>U13 Departemental 4 / 1</b>	<b>Groupe G</b>	<b>802</b>
29812062 53182.1 549775 Ezy S/Eure Fc 1 - 545584 Garennes Bueil Fc 2	19/10/2024	14/12/2024 RS 13H30
<b>Coupe Armand Mandle / Unique</b>	<b>Poule Unique</b>	<b>792</b>
29825836 53389.1 535624 Fc Igoville 1 - 539270 Es Claville 1	27/10/2024	15/12/2024 RP 14H30

## 6.Dates de la saison 2024 – 2025 :

Le président présente l'ensemble des dates et des évènements prévus d'ici la fin de saison.

- 14/11/24 : Sensibilisation Foot Adapté (handicap mental et psychique) en collaboration **avec l'Education Nationale** – St Antonin de Sommaire (Rugles) + 29/11/24 : Temps de pratique Foot Adapté
- Mercredi 18/12/24 : Comité de Direction exceptionnel (validation pôles et commissions)
- Fermeture du District : Vendredi 20/12/24 au soir au jeudi 2/01/25 au matin
- 11/01/25 : Réunion arbitres de l'Eure de Ligue et FFF au DEF
- 14/01/25 : Bureau du DEF
- 28/01/25 : Comité de Direction

- Décembre 2024 à février 2025 : Remise des Labels Crédit Agricole dans les clubs
- 22 et 23/02/25 : Finales Coupes Futsal à Damville (à confirmer)
- 11/03/25 : Bureau du DEF
- 25/03/25 : Comité de Direction
- 05/04/25 : Finales départementales U13 G et F à Pacy (à confirmer)
- 29/04/25 : Tirage des Coupes du DEF au Crédit Agricole d'Evreux (à confirmer)
- 20/05/25 : Bureau du DEF
- 03/06/25 : Comité de Direction
- 07/06/25 : JND André Corbeau à l'hippodrome d'Evreux
- 14 et 15/06/25 - Finales Coupes de l'Eure (lieu à définir)
- Vendredi 20/06/25 : AG du District (si nécessaire)

## 7.Point Ressources Humaines

Le président expose au Comité de Direction les propositions suivantes :

- **Kylian EUSEBE** jeune licencié en 3<sup>ème</sup> année STAPS de Rouen effectuera un stage au district de l'Eure, dans le cadre de sa formation. Les thèmes sur lesquelles Kylian travaillera sont les actions techniques, les actions de communication et les actions de partenariat. Le tuteur de Kylian sera Morgan DEWILDE.  
Un planning des présences et des tâches de Kylian sera élaboré et se déroulera de novembre 2024 à Juin 2025 pour un stage de 300 heures maximum.
- **Evolution des salariés du DEF**

Dans le contexte suivant :

1. Nous venons d'être réélus pour 4 ans et donc les décisions que nous allons prendre vont pouvoir se mettre en œuvre sur la durée, au moins pour 4 ans, voire plus.
2. Notre devoir de managers est d'avoir une prise de recul et une vision globale et claire de notre district et d'en structurer l'organisation.
3. Il est de notre devoir d'hommes et de femmes, dans la limite des moyens de notre district, de récompenser celles et ceux qui le méritent et de leur donner un horizon de carrière qui pourrait être restreint à cause de notre petite structure.
4. Il est aussi de notre devoir d'avoir de la reconnaissance envers les salariés qui sont impliqués, motivés et force de proposition depuis des années et cette reconnaissance ne peut se restreindre uniquement à un simple « Merci ».
5. Face à l'augmentation du nombre de salariés et plus récente du nombre de pôles, de l'augmentation du nombre de licenciés, du nombre de tâches toujours plus importantes à réaliser, nous avons pensé, adapter l'organisation du district tout en faisant monter en responsabilité et en compétences, Muriel et Gladys qui sont deux des piliers majeurs de notre district, depuis de très nombreuses années.
6. Avant d'aller à l'essentiel, il faut aussi signaler que pour structurer notre district, il y avait deux solutions. Les solutions de recrutement extérieur, comme cela est fait dans beaucoup de districts et de ligues, ou les solutions de promotion interne, que nous allons vous proposer.

Nous vous proposons donc :

- **Pour Muriel** : De la nommer Responsable Administrative du DEF, ce qui inclura les éléments suivants :
  - Un pilotage de projets plus important
  - Une nomination en tant que « Responsable sécurité et bâtiment » obligatoire à brève échéance
  - Une gestion, à terme, de toutes les compétitions et épreuves de toutes les catégories
  - Un passage au forfait jour en tant que cadre
  
- **Pour Gladys** : La nomination en tant que Directrice du DEF avec les éléments suivants :
  - Management de l'équipe sous la responsabilité de la présidence
  - Le Management des autres salariés et faire leur entretien d'évaluation annuelle
    - Délégation progressive de responsabilités à la directrice
    - Gladys participera aux réunions de bureau et de Comité de Direction
    - Un passage au forfait jour en tant que cadre

**Le Comité de Direction valide ces propositions à l'unanimité**

## **8. Questions diverses :**

- Un point est fait concernant la FIA des 1, 2 et 3/11/24. 17 nouveaux arbitres pour le DEF. Au vu du nombre important du nombre d'arbitres de 13 et 14 ans, il faudra activer la désignation de jeunes arbitres officiels sur les plateaux U11. Ce sujet sera présenté par **Mathieu MOULIN** lors du prochain Comité de Direction du 18/12/24.
  
- Un courrier a été reçu, demandant de mettre en place un championnat spécifique pour les « vétérans + de 45 ans » ne pouvant plus jouer en vétérans à 11 en raison de l'écart important avec les « jeunes » vétérans de 35 ans arrivant dans la catégorie. Une enquête va être envoyée pour interroger les clubs sur leurs souhaits. Ce sujet sera piloté par **Eric MOERMAN et Patrice LECHER** (responsables du pôle sportif).
  
- Il est constaté que des terrains sont en écart avec la conformité, constaté par notre CDTIS. Le comité de Direction décide qu'en cas d'écart, il sera donné une dérogation jusqu'à la fin de saison en cours pour la mise en place des matchs sauf en cas de problème de sécurité où aucun match ne sera programmé sur l'installation en question. A l'issue de la saison, si aucune action n'a eu lieu sur l'installation concernée, pour une remise en conformité, aucun match ne sera programmé → Prise en compte par **Karine PAIS et Pascal LEBRET** responsables du pôle juridique.



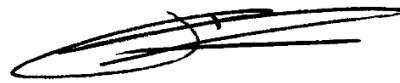
- L'idée de mettre en place une commission ou un conseil des présidents de clubs est évoquée, cette proposition sera étudiée prochainement.
- Un budget exceptionnel de 1000€ est attribué à « l'Amicale des Educateurs de l'Eure » à l'occasion de son démarrage. Cette décision est prise à l'unanimité.

La séance est levée à 21h

**Le Président Marc ROUTIER**



**Le Secrétaire Général Bruno FARINA**



*Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission d'Appel Régionale de la Ligue de Football de Normandie dans un délai de 7 jours à compter du lendemain de la parution sur le site internet, dans le respect des dispositions définies par l'article 190 des règlements généraux de la L.F.N.*